

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 22 NOVEMBRE 2016

Mme Faccenda ouvre la séance à 17h40

- Sont présents 20 membres sur 23 . (cf liste d 'émargement ci-jointe)
 - Mme Faccenda propose un tour de table pour que chacun se présente et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus.
 - Mme Faccenda excuse Mme Quiviger, personnel élu de l'établissement.
 - Sont absents : Mme Scouarnec, représentante des parents d'élèves, M.Bihan, représentant de la collectivité locale.

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

- Mme Faccenda propose la candidature de Mme Plantec Rousic en tant que secrétaire de séance.

Pour : 20 Absentions : 0 contre : 0

- Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 octobre 2016.

Pour : 20 Absentions : 0 contre : 0

- Mme Faccenda procède au vote de l'ordre du jour :

Pour : 20 Absentions : 0 contre : 0

POINT I- Vie de l'établissement : acteurs et instances

1. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration

Mme la Principale présente le règlement intérieur aux membres du Conseil d'Administration (cf annexe1).

Pour : 20 Absentions : 0 contre : 0

2. installation de la commission permanente

Mme la Principale indique que la commission permanente permet d'instruire des questions soumises à l'examen du Conseil d'Administration et présente la répartition des membres. (cf annexe2)

3. installation du conseil pédagogique

Mme la Principale indique que le conseil pédagogique est une instance de concertation au sein de l'établissement. Il est une instance de consultation des enseignants sur la politique éducative de l'établissement. Cette instance sera notamment le lieu de la poursuite de la mise en place de la Réforme du Collège. Le conseil pédagogique peut associer toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction des sujets traités

Mme Faccenda en présente la composition. (annexe 3)

4. installation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté

Mme la Principale présente brièvement le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, le programme allant être détaillé lors du point II-5 à l'ordre du jour . Mme Faccenda présente les membres du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (cf annexe 4).

5. installation du conseil de discipline

Mme la Principale indique que le conseil de discipline est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions prévues par la réglementation en vigueur et inscrites dans le règlement intérieur de l'établissement. et en présente les membres. (cf annexe 5)

6. installation de la commission éducative

Mme la Principale indique que la commission éducative a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement ou qui ne répond pas aux obligations scolaires.

Cette commission doit favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée. L'objectif est d'amener l'élève à réfléchir au sens de sa conduite, aux conséquences de ses actes pour lui-même et autrui.

Cette commission peut également être consultée lorsque des incidents graves ou récurrents surviennent, participant ainsi à la mise en place d'une politique de prévention.

Mme Faccenda en présente les membres .(cf.annexe 6)

7. installation de la commission d'attribution des fonds sociaux

Mme la Principale indique que la commission des fonds sociaux a pour vocation à assurer l'égalité de tous dans l'accès aux activités scolaires.

Le fond social collégien est destiné à faire face à des situations difficiles que peuvent connaître des collégiens et leurs familles pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire. Il s'agit d'une aide exceptionnelle et individualisée sous forme d'un concours financier direct ou de prestations en nature.

Mme Faccenda en présente les membres. (cf annexe 7)

18h08 : arrivée de M.Bihan

8. installation du Conseil Vie Collégienne

Mme la Principale indique que le Conseil Vie Collégienne a pour objectif de rendre les élèves acteurs de la vie de leur établissement, d'être force de proposition. Avec cette expérience, les élèves pourront montrer leur investissement citoyen, développer leur sentiment d'appartenance au collège. Ce conseil se réunira avant chaque conseil d'administration au moins et traitera des questions relatives à la vie de l'établissement :

- les principes généraux de l'organisation des études et du temps scolaire
- l'élaboration et la modification du projet d'établissement et du règlement intérieur,
- les questions de restauration,
- la santé, l'hygiène et la sécurité,
- l'aménagement des espaces destinés à la vie collégienne,
- l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires

Mme Faccenda précise que la parole sera donnée au Conseil Vie Collégienne à chaque Conseil d'Administration.

Mme Faccenda présente la composition du conseil (10 élèves-10 adultes), les élections des élèves ayant eu lieu le lundi 21 novembre 2016 avec une participation de 210 élèves sur les 362 du collège.(cf annexe 8).

9. Modification du règlement intérieur (pause méridienne)

Mme Faccenda demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de préciser les horaires de la pause méridienne dans le Règlement Intérieur. La pause d'1h30 va de 12h25 à 13h55.

Pour : 20 Absentions : 0 contre : 0

Point II. Vie pédagogique et vie scolaire

1-atelier scientifique 2016/2017

L'atelier artistique et l'atelier scientifique soutenus par la Direction Académique et le Conseil Départemental doivent répondre aux critères suivants :

- doit être un projet inscrit dans une discipline, mais préférentiellement dans plusieurs
- doit s'inscrire dans la durée (six mois minimum)
- s'adresse à un groupe d'élèves volontaires (15 au minimum) et non regroupés dans une même division, pour un exercice hebdomadaire idéal de deux à trois heures,
- rédaction d'un bilan de fin d'année obligatoire.

La commission de validation de ces ateliers a émis un avis favorable pour ces deux ateliers.

Mme Faccenda présente l'atelier scientifique proposé par M.Demiraslan le lundi de 13h à 13h50 ouvert aux élèves de 4èmes et 3èmes avec possibilité d'ouverture aux 5èmes : « Fab lab Collège le Numérique dans tous ses états.... » (annexe 9)

2- atelier artistique 2016/2017 :

Mme Faccenda présente l'atelier artistique proposé par Mme Larvor le jeudi de 12h50 à 13h50 pour tous les niveaux.(cf.annexe 10). Durant le second trimestre, Ricardo Cavallo interviendra auprès des élèves.

Mme Loneux indique que prochainement une maison des artistes ouvrira à Plouegat Guerrand avec 3 artistes de 3 domaines différents.

Mme Faccenda indique que d'autres ateliers existent au niveau du Collège :

- l'atelier chorale le lundi et jeudi avec M.Lenne de 13H à 13h50
- l'atelier hip hop le mardi avec M.Loiseau de 13h à 13h50
- l'atelier journal numérique avec Mme Hion, Mme Fréchin, M.Lucas le vendredi de 13h à 13h50 et fonction de l'actualité du collège
- l'atelier préparant au concours national de la Résistance et de la Déportation avec M.lucas pour des élèves de 3ème le jeudi de 13h à 13h50
- les ateliers financés par le Foyer Socio-éducatif et animés par l'ULAMIR : « jeux et création »- « atelier montage vidéo »- atelier « accompagnement à la scolarité »

3. Projets pédagogiques :

Mme Faccenda présente les projets pédagogiques qui ont déjà eu lieu depuis la rentrée 2016 :

- le séjour d'intégration pour les élèves de 6ème la semaine du 19 septembre 2016
- le séjour en Angleterre pour les élèves de 4ème
- deux classes de 3ème au Lycée de Sucinio dans le cadre de la Fête de la Science et de la liaison avec le Lycée
- les 4A en visite au Télégramme dans le cadre d'un EPI « français-anglais-techno » amenant à la réalisation d'un journal numérique et dans le cadre de l'Éducation Aux Médias et à l'information. Les deux autres classes de 4ème se rendront également en visite au mois de mai prochain.
- Le projet Air Comme Radio pour la classe de 6B dans le cadre de la 5ème édition du Salon du Livre Jeunesse qui se tiendra le 26 et 27 novembre prochain-travail avec l'artiste Iomai autour de la réalisation de pastilles sonores qui seront diffusés sur Radio Nord Bretagne et tout au long du Salon. Une présentation des travaux finalisés aux familles aura lieu le jeudi 24 novembre à 17h30.
- Le vendredi 25 novembre , des élèves rencontreront l'écrivain Florence Hinckel toujours dans le cadre du salon du livre -action subventionnée par le Foyer Socio-Educatif.
- Le vendredi 25 novembre , l'ensemble des élèves de 4èmes se rendra au Concert Peace and Love à la MJC de Morlaix, concert sur la prévention des risques auditifs organisé par la Mutualité. Action soutenue par le Conseil Départemental et Morlaix Communauté. Cette action est totalement prise en charge par Morlaix Communauté (entrée + transport).
- L'engagement citoyen de la chorale avec M.Lenne qui a participé à la Commémoration du 11 novembre en chantant la Marseillaise et l'Hymne de Craonne.
- Le vendredi 16 décembre, une classe de 6ème se rendra à l'Hôpital Local de Lanmeur pour interpréter un récital de chants de Noël orchestré par M.lenne et Mme Romieux.

D'autres projets sont en cours de construction et seront étudiés au fil de l'eau. Une somme de 4000 euros pour les sorties et projets pédagogiques est ouverte sur le budget de l'année 2017.

Mme Loneux félicite les équipes pour le dynamisme du collège et la richesse dans la grande variété des actions.

4. Séjour pédagogique à Jublains

Mme Faccenda présente le projet pédagogique du séjour des 28 élèves latinistes de 4èmes et 3èmes latinistes du collège à Jublains. Ce projet porté par Mme Simonsowski est réalisé avec le Collège Tanguy Prigent de Saint Martin des Champs (15 élèves). M.Gourlay accompagnera ce séjour.

Les élèves visiteront le site archéologique de Jublains le jeudi 9 mars et le vendredi 10 mars 2017. Ils participeront à des ateliers sur le site archéologique. Ce séjour est l'occasion de rendre plus concret ce qui est appris en classe et permet également la découverte de la civilisation romaine.

Les élèves seront hébergés au centre La Charne, centre PEP de la Moyenne à Torce Viviers en Charne.

Budget pour les 28 élèves de Lanmeur :

- participation FSE à hauteur de : 560,00 euros
- prise en charge par le collège de 2 accompagnateurs : 157,70 euros.
- participation des familles : 58,50 euros par élève soit 1638 euros.

Mme Faccenda indique regretter que 4 élèves bilangues latinistes doivent choisir entre le séjour et leur inscription à la certification en allemand : l'écrit national de la certification a lieu le jeudi 9 mars au matin. Et il n'est pas possible de réserver à une autre date la visite du séjour archéologique.

Mme Faccenda propose aux membres du Conseil d'Administration le vote du budget et le montant de la participation des familles :

Pour : 21 Absentions : 0 contre : 0

Mme Loneux interroge Mme Faccenda sur l'attractivité du latin et s'interroge sur la désaffection de cette option. Mme Faccenda indique que le latin connaît une bonne dynamique au collège puisque 25 élèves suivent cette option en 5ème et 28 en 4ème et 3ème.

Mme Gauthier demande pourquoi dans le cadre de la Réforme le projet n'est pas ouvert aux 5èmes.

Mme Faccenda indique que le projet est mené avec le Collège Tanguy Prigent de Saint Martin des Champs sur ces deux mêmes niveaux et que rajouter pour cette année des 5èmes implique forcément un car supplémentaire.

5. programme prévisionnel d'actions à l'éducation à la santé et à la citoyenneté

Mme Faccenda indique que le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté contribue à l'action de citoyenneté, prépare un plan de prévention et permet de définir un programme d'actions à destination des élèves et des membres de la communauté éducative.

Il s'intègre dans le parcours citoyen et le parcours santé de chaque élève de la 6ème à la 3ème.

Tout au long de la scolarité, plusieurs axes sont développés :

- **éducation à la citoyenneté** pour tous les niveaux via la formation des délégués menée par Mme Plantec Rousic , CPE : 1 demi-journée de formation le jeudi 17 novembre pour les délégués de 4èmes et 3èmes et 1 demi-journée pour les 6èmes et 5èmes en partenariat avec le Collège de Plestin Les Grèves et M.Le Gall, CPE le vendredi 18 novembre 2016 pour préparer les conseils de classe – 1 demi-journée est également prévue au second trimestre.
Pour les élèves de 6ème, réflexion sur une visite à la Mairie dans le cadre de l'Éducation Morale et Civique avec les professeurs d'histoire-géographie.
Pour les élèves de 6ème avec l'ULAMIR, réalisation d'un livret d'accueil.
Actions Agenda 21 notamment autour du gaspillage alimentaire- éco-citoyen.
- **éducation à la sécurité routière** via la préparation aux attestations de sécurité routière de niveau 1 (pour les 5èmes) et de niveau 2 (pour les 3èmes)
Pour le niveau 6ème : volonté de reconduire l'action « vélo » au 3ème trimestre en partenariat avec le Conseil Départemental.
- **éducation à la vie affective et sexuelle ; contraception** : interventions d'une sage femme de l'hôpital de Morlaix :

1. sur la puberté pour les élèves de **5èmes**
 2. sur les relations filles-garçons et la notion de respect pour les élèves de **4èmes**
 3. sur la vie affective et sexuelle en lien avec les programmes disciplinaires pour les élèves de **3èmes**
- **prévention des conduites à risques : intervention du Centre de Soins , d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) : niveau 3ème**
 - **la violence et ses définitions :**
 - niveau 4ème:intervention du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : thème du harcèlement et du respect des autres.
 - niveau 4ème : la portée des mots(ULAMIR)
 - niveau 3ème : « respecte moi et je te respecterai » (ULAMIR)
 - **les dangers d'internet : pour une bonne utilisation des outils numériques :**
 - les 6èmes : pour un internet citoyen avec la Ligue de l'enseignement
 - les 5èmes : les écrans et moi (ULAMIR)

Mme Faccenda indique que ce programme est prévisionnel et peut évoluer durant l'année, avec la volonté d'associer de nombreux partenaires.

Mme Compois indique que le projet d'actions de la 6ème à la 3ème inclut un nombre conséquent d'heures d'intervention au Collège. Mme Faccenda précise que pour chaque niveau des ateliers sont prévus chaque trimestre et que de ces actions, des échanges entrepris avec les élèves aboutiront forcément des productions sur les différents thèmes abordés.

Point III Contrats et conventions

1. Convention marché téléphonie et internet Conseil Départemental

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention et son avenant du Conseil Départemental dans le cadre du marché téléphonie et internet.

Pour : 21 Absentions : 0 contre : 0

2. Convention Dispositif d'Assistance Informatique Académique (DAIP)

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec le lycée professionnel Jean Guéhenno de Vannes pour la gestion du DAIP.

Pour : 21 Absentions : 0 contre : 0

3. Convention LDE (manuels scolaires)

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec LDE pour la gestion des manuels scolaires pour l'année civile 2017.

Pour : 21 Absentions : 0 contre : 0

4. Convention ULAMIR

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec l'ULAMIR dans le cadre du programme du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté.

Pour : 20 Absentions : 1 contre : 0

18h55 : départ de M.Larhantec

Point IV : Points financiers :

1- Renouvellement et signature des contrats du groupement de commandes.

Le président du conseil demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer le renouvellement des contrats du groupement de commandes :

Pour : 20 Absentions : 0 contre : 0

2- Budget 2017

Mme Kuligowski présente le budget en commençant par un rappel des principes fondamentaux.

Mme la Principale demande l'approbation du budget :

Pour : 20 Absentions : 0 contre : 0

3-Acte de signature Chef d'Établissement pour commandes 2017

Mme la Principale demande aux membres du Conseil d'Administration de l'autoriser à signer les bons de commandes pour 2017 :

Pour : 20 Absentions : 0 contre : 0

4- Tarifs de réparation.

Mme Kuligowski, gestionnaire propose les tarifs suivants :

- 50 centimes pour toute dégradation de vaisselle.
- 5 € pour toute dégradation de manuels scolaires.
- Valeur du livre neuf pour tout manuel scolaire non rendu ou fortement détérioré.
- 3 € pour perte et remplacement du carnet de correspondance
- Valeur du neuf pour tout livre du CDI non rendu, perdu ou fortement détérioré

Mme la Principale demande aux membres du Conseil de l'autoriser de voter les tarifs de réparation :

Pour : 20 Abstentions : 0 Contre : 0

5-DBM pour vote : association sportive

La Direction Générale de l'UNSS impose un forfait. Afin de compléter le budget, le collège doit aider à hauteur de 800 euros, malgré la mutualisation des moyens et des parts professeurs avec les collèges environnants ;
40 élèves participent à l'UNSS.

Mme Faccenda demande aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir autoriser un prélèvement sur fonds de roulement de 800 euros afin de permettre à l'Association Sportive du Collège de fonctionner :

Pour : 20 Abstentions : 0 Contre : 0

Point V : Questions diverses

Mme Faccenda présente les deux questions posées par les enseignants d'EPS dans le cadre de la restructuration du gymnase de Lanmeur aux représentants de la Mairie et aux représentants du Conseil Départemental. Ces questions ont été transmises aux intéressés le jeudi 17 novembre 2016. (cf.annexe 11)

1- à l'attention des représentants de la Mairie : Mme Le Coz et M.Bihan

« M.Le Scour, architecte a été choisi pour la rénovation de la salle omnisports de Lanmeur. Cela signifie-t-il qu'un projet initial de rénovation existe déjà .

- Si oui, pourquoi les professeurs d'EPS n'ont ils pas été consultés ?*
- Si non, quand prévoyez vous cette consultation et sous quelle forme ? »*

Mme Le Coz indique qu'une réunion de consultation est prévue à la mi-décembre avec l'architecte en présence de représentants du collège et de représentants des différentes associations utilisatrices.

M.Le Lay demande comment et à partir de quels documents l'architecte a-t-il été choisi ?

M.Bihan indique qu'un cahier des charges a été défini.

Mme Le Coz indique que la mairie a déjà travaillé sur le projet.

M.le Lay s'étonne que les professeurs n'aient pas été consultés.

Mme Le Coz indique que le plan définitif n'a pas été établi et que le collège sera associé à ce plan. Elle indique également qu'une commission s'est bien réunie.

M.Le Lay demande si des visites ont bien été faites et des plans établis.

Mme Le Coz confirme les visites et précise qu'effectivement le collège n'a pas été associé.

M.Le Lay souligne qu'il ne faut pas confondre concertation et information et trouve que les professeurs doivent être associés.

Mme Plantec demande si une date de réunion est fixée.

Mme Le Coz indique qu'elle est prévue le jeudi 15 décembre à 17h30 à la mairie.

M.Bihan indique que les travaux doivent débuter début juillet 2017, la livraison étant prévue pour juillet 2018. Les différentes associations de Lanmeur seront invitées à la réunion.

Mme Gauthier demande si une liste de besoins a été faite.

Mme Le Coz indique qu'une liste a été établie il y a quelques années.

Mme Gauthier souligne que les choses ont peut-être évoluées depuis.

M.le Lay indique que pour lui il n'y a pas eu de concertation et qu'il le regrette.

2-à l'attention des représentants du Conseil Départemental : M.Lostanlen

« *Compte tenu de la durée des travaux , les professeurs d'EPS espèrent disposer de structures de substitution et de moyens de transport pour y accéder. Qui prendra en charge cette organisation matérielle et son financement ?* »

M.Lostanlen indique que les services départementaux peuvent prendre part la réflexion sur le dossier. Pour l'heure, il faut plus d'informations pour pouvoir proposer quelque chose de concret.

M.Le Lay indique que durant la période des travaux, il faudra voir pour les moyens de transport pour les communes alentours, réfléchir à la construction des emplois du temps.

M.Lostanlen invite le collègue à réfléchir sur les besoins futurs et invite Mme Faccenda à contacter M.Fichet.

L'ordre du jour étant épuisé , Mme Faccenda remercie les membres du Conseil et lève la séance à la séance à 20h,

La présidente du Conseil d'Administration



Le Secrétaire de séance



Mme PLANTEC -ROUSIC

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 22 novembre 2016

QUORUM : 12

Présents : 20 à l'ouverture de séance

	Qualité	TITULAIRE	SUPPLEANT	EMARGEMENT
1. EQUIPE DE DIRECTION	Principale C.P.E. Gestionnaire	FACCENDA M. PLANTEC-ROUSIC F. KULIGOWSKI O.		
2. REPRESENTANT de la Collectivité Territoriale	Conseiller départemental	Mme HUON M. LOSTANLEN		Excusée
	Collectivité locale	Mme LE COZ M. BIHAN	Mme QUENEA M. FICHET	
3. PERSONNALITES QUALIFIEES	Directrice adjointe ULAMIR	COMPOIS Bénédicte		
	Retraitée Education Nationale	LONEUX Annie		
4. PERSONNELS ELUS DE l'établissement		HION Charlotte	CADRAN Jacques	
		LE LAY Erwan	LE PAGE Gaëlle	
		QUIVIGER Daniela	REMOND Christine	Excusée
		LOUVELAline	L'EILDE-MENES Valérie	
		LIMA Natalia	SIMONOWSKI Lisa	
		FROMOND Magali	GAUDRY Gilles	
		LARHANTEC Christian		
5. PARENTS d'ELEVES		MORVAN Régine		
		MARTIN Stéphanie		
		GAUTHIER Mariane		
		LE GOFF Gilles		
		MALARD Hélène		
		SCOUARNEC Isabelle		Absente
	Elèves		NICOLAS Mathilde	GUILLOU Noah
	RAOUL Alwena		GUILLOU Gaëtan	

Ordre du jour du Conseil d'administration du 22/11/2016

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 4 octobre 2016
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

Point I – Vie de l'établissement : acteurs et instances

1. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration
2. Installation de la commission permanente
3. Installation du conseil pédagogique
4. Installation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
5. Installation du conseil de discipline
6. Installation de la commission éducative
7. Installation de la commission d'attribution des fonds sociaux
8. Installation du Conseil Vie Collégienne
9. Modification du règlement intérieur (pause méridienne d'une durée de 1h30)

Point II – Vie pédagogique et vie scolaire

1. Atelier scientifique 2016/2017
2. Atelier artistique 2016/2017
3. Projets pédagogiques
4. Séjour pédagogique à Jublains
5. Programme prévisionnel d'actions à l'éducation à la santé et à la citoyenneté

Point III – Contrats et conventions

1. Convention marché téléphonie et internet conseil départemental
2. Convention DAIP
3. Convention LDE 2017(manuels scolaires)
4. Conventions avec l'ULAMIR

Point IV – Points financiers

1. Renouvellement et signature des contrats du groupement de commandes
2. Budget 2017
3. Acte signature Chef d'établissement pour commandes 2017
4. tarifs de réparation
5. DBM pour vote (Association Sportive)

Point V : Questions diverses :

Merci de me faire parvenir les questions diverses par écrit 48 h avant le Conseil d'Administration

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE

Le présent règlement intérieur détermine l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration du collège Aux Quatre Vents de Lanmeur.

ARTICLE 1 (article 12 du décret du 31 octobre 1990)

Le conseil d'administration se réunit en séance ordinaire sur l'initiative du chef d'établissement au moins trois fois par an. Il est en outre réuni en séance extraordinaire à la demande de l'autorité académique, de la collectivité territoriale de rattachement, du chef d'établissement ou de la moitié au moins de ses membres sur un ordre du jour déterminé.

ARTICLE 2 (article 17 du Décret du 30 août 1985)

Le chef d'établissement fixe les dates et heures des séances. Il envoie les convocations accompagnées du projet d'ordre du jour et des documents préparatoires, au moins dix jours à l'avance, ce délai pouvant être réduit à 1 jour en cas d'urgence.

ARTICLE 3 (article 15 du décret du 30 août 1985)

Les séances du conseil d'administration ne sont pas publiques. L'autorité académique ou son représentant peut assister aux réunions du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut inviter à titre consultatif toute personne dont la présence paraîtrait utile.

ARTICLE 4

Les titulaires sont convoqués à chaque Conseil d'Administration. En cas d'absence d'un titulaire, celui-ci organisera son remplacement auprès d'un suppléant.

ARTICLE 5

Les séances débutent, sauf exception, à 17h30 et sont organisées de préférence le lundi, mardi ou jeudi. La durée des séances est fixée à 3 heures 30, avec prolongation possible de 30 min au maximum. Si cette prolongation s'avérait insuffisante, le Conseil d'administration se réunira dans un délai de 48h maximum.

ARTICLE 6

Les demandes de mise à l'ordre du jour sont transmises par écrit au chef d'établissement 15 jours au moins avant les séances, de manière à être prises en compte pour le projet d'ordre du jour figurant sur les convocations ; cette disposition ne concerne pas les « questions diverses » qui peuvent être ajoutées au moment de l'adoption de l'ordre du jour en début de séance et doivent être communiquées 48 h avant la date du conseil au chef d'établissement, dans les limites de la durée de la séance et de la disponibilité des informations demandées. L'ordre du jour est adopté avec mention du mode de traitement des questions inscrites (information/débat/délibération).

N.B. : une motion peut être déposée auprès du Conseil d'Administration mais ne peut être votée.

ARTICLE 7

Le procès-verbal du Conseil d'Administration précédent est adopté en début de séance avant adoption de l'ordre du jour.

ARTICLE 8

Le secrétariat est assuré en alternance par un des membres élus du Conseil d'Administration.

ARTICLE 9

Les votes sont personnels, ils interviennent à la majorité des suffrages exprimés. La voix du Président est prépondérante en cas de partage des voix. Le vote secret est de droit si un membre du Conseil le demande.

Article 10 - Les dispositions du présent règlement sont adoptées par le Conseil d'Administration dans sa séance du 22 novembre 2016 pour la durée de l'année scolaire 2016-2017

**COMMISSION PERMANENTE
2016/2017**

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Adjoint Gestionnaire	Mme KULIGOWSKI
Représentant de la collectivité territoriale de rattachement (1)	M LOSTANLEN – Mme HUON
Représentants élus des personnels (4) 3 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation 1 au titre des personnels administratifs, techniques, ouvriers , de service, sociaux et de santé	Mme HION – M LE LAY – Mme LIMA M LARHANTHEC
Représentants élus des parents d'élèves (3)	Mme MARTIN- Mme GAUTHIER – Mme MALARD
Représentant élu des élèves (1)	Mlle RAOUL

**CONSEIL PEDAGOGIQUE
2016/2017**

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Conseiller Principal d'Éducation	Mme PLANTEC-ROUSIC
Au moins un professeur principal par niveau	
Au moins un professeur par champ disciplinaire	

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET CITOYENNETE

2016/2017

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Personnels d'éducation, sociaux et de santé	Mme PLANTEC-ROUSIC Mme N'DAO Mme HAMONOU
Représentants élus des personnels enseignants et personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service.(2)	Mme LOUVEL- M LE LAY
Représentants élus des parents d'élèves (3)	Mme MORVAN – Mme MARTIN
Représentant élu des élèves (1)	Mlle NICOLAS

CONSEIL DE DISCIPLINE

2016/2017

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Gestionnaire	Mme KULIGOSWSKI
Conseillère Principale d'Éducation	Mme PLANTEC-ROUSIC
Représentants des personnels 4 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation 1 au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques , ouvriers et de service	Mme HION – M LE LAY - Mme LIMA – Mme FROMOND M LARHANTEC
Représentants élus des parents d'élèves (3)	Mme GAUTHIER- M LE GOFF-Mme MARTIN
Représentant élu des élèves (2)	Mlle RAOUL – Mlle NICOLAS

COMMISSION EDUCATIVE

2016/2017

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Gestionnaire	Mme KULIGOWSKI
Conseillère Principale d'Éducation	Mme PLANTEC-ROUSIC
Représentants des personnels au titre des personnels d'enseignement et d'éducation (2) au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (2)	Mme LOUVEL – Mme FROMOND M LARHANTEC
Représentants élus des parents d'élèves (3)	Mme GAUTHIER – Mme MARTIN- M LE GOFF
Représentant élu des élèves (2)	Mlle NICOLAS- Mlle RAOUL

COMMISSION ATTRIBUTION DES FONDS SOCIAUX

2016/2017

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Gestionnaire	Mme KULIGOWSKI
Conseillère Principale d'Éducation	Mme PLANTEC-ROUSIC
Assistante Sociale	Mme HAMONOU
Représentants élus des parents d'élèves	Mme MORVAN – Mme MARTIN

CONSEIL VIE COLLEGIENNE

2016/2017

Chef d'Établissement	Mme FACCENDA
Gestionnaire	Mme KULIGOWSKI
Conseillère Principale d'Éducation	Mme PLANTEC-ROUSIC
Élèves (10) par élection	Antoine BOUBENNEC-3è Louis CERVERA-3è Julien DAVESNE-4è Clara LAURANS-4è Téo LE GOFF-3è Antoine LE GUEN-3è Mélanie MARTIN-3è Gaspard PICHON-6è Maïwenn PRIGENT - 3è Alwena RAOUL-3è (membre de droit et vice-présidente du CVC)
Représentant au Conseil administration (1)	Mme COMPOIS
Représentants élus des parents d'élèves (2)	Mme MARTIN – Mme LE COZ –
Représentants élus des personnels (3) 3 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation 1 au titre des personnels administratifs, techniques, ouvriers , de service, sociaux et de santé	M GAUDRY – M LE LAY - Mme LOUVEL M LARHANTEC

ATELIERS SCIENTIFIQUES
Second degré public
Année scolaire 2016-2017

Circulaire N° 2004-086 du 25.05.2004

Nom et adresse de l'établissement : Collège Aux Quatre Vents, 7 Rue du 19 Mars 1962, 29620 LANMEUR

N° d'identification : 0290047u

Tél : 02 98 67 50 43

Dispositif de référence :

I' Création

Domaine :

- culture scientifique et technique patrimoine
 développement durable paysage
 liens avec des domaines artistiques (théâtre, musique, danse ... à préciser) :

Intitulé du projet : Fab Lab Collège, le numérique dans tous ses états...

Enseignant responsable du projet en 2016-2017 : DEMIRASLAN

Discipline : Technologie

NOMBRE D'ELEVES concernés : 16

NIVEAU(X) concerné(s) : Troisièmes et Quatrièmes

Intervenant(s) (rappel : le partenariat scientifique est obligatoire dans le cadre d'un atelier scientifique) :

Nom-Prénom des intervenants (préciser si enseignant ou intervenant extérieur)	Nombre d'heures d'intervention	Qualité (professionnel, précisez la filière ...) Structure de rattachement (nom et adresse, précisez si c'est une association)
Cité des Télécoms intervenant extérieur	(en cours d'évaluation)	Victor RICH, Parc du Radôme, 22560 PLEUMEUR-BODOU
ENSSAT (en cours de discussion) Enseignant et élèves ingénieurs	(en cours d'évaluation)	6 Rue de Kerampont, 22305 LANNION Cedex
DEMIRASLAN Omer enseignant	1 heure par semaine	

Descriptif du Projet :

Objectifs et lien avec le projet d'établissement :

Le collège fait parti des collèges nouvellement nommés collèges numériques. Pour prouver la réalité de cette nomination, nous souhaitons mettre en place cet atelier qui illustrera les usages du numérique sous toutes ses formes.

L'élève pourra ainsi vivre son parcours éducatif, artistique et culturel à travers des activités pratiques et concrètes qui lui permettront d'intégrer au mieux tout ce monde du numérique. Ainsi, il se préparera au mieux dans le choix de ses options lorsqu'il arrivera au lycée.

Contenus :

Cet atelier sera dans le même esprit que les Fab Lab (Laboratoire de Fabrication). Les moyens techniques seront ceux de l'espace de technologie (Ordinateurs, Commande Numérique, Imprimante 3D). les élèves travailleront sur le codage en exploitant Scratch pour faire des programmes. Ensuite, ils découvriront l'objet programmable. Ils modéliseront l'objet sur ordinateur pour sa réalisation avec les outils adéquats (usinage ou impression) et enfin ils le programmeront pour le faire fonctionner.

Déroulement (indiquez précisément le calendrier, l'organisation pédagogique, la place et le rôle des intervenants) :

L'atelier débutera par initiation au monde de la programmation par l'atelier itinérant de la Cité des Télécom. Nous continuerons dans le monde du numérique pour aborder la programmation avec Scratch. Une proposition de projet autour de la musique numérique. Comment est-elle créée ? L'échantillonnage musical (Sample en anglais) et instruments électroniques style Launchpad, Looper, thérémine optique seront fabriqués. À la fin de l'année une présentation sera faite auprès des intervenants pour boucler le savoir. Montrer ce qu'on a appris et ce qu'on en a fait. Nous profiterons pour mettre en place tout au long de l'année pour installer tous les outils du Fab Lab Collège.

Intervention des enseignants (à remplir en cas de demande d'HSE) :

Jour(s) d'atelier dans la semaine et/ou activité(s) nécessitant une rémunération en HSE	Nombre d'HSE hebdomadaire(s)	Nombre total d'HSE (à reporter p. 3)
Lundi de 12h50 à 13h50		Financement avec une heure poste

Réalisation, restitution, inscription dans le parcours de l'élève :

Quelques programmes à l'aide de scratch autour de l'usage du son.
Créer des instruments électroniques.
Mettre en place les outils du FabLab Collège.

Évaluation prévue (indiquez - notamment - les critères pour la validation du socle commun des connaissances) :

Un dossier qui servira de mémoire du groupe pourra servir dans la présentation du parcours éducatif artistique et culturel.
Un exposé oral face aux intervenants pour relater tout le travail accompli sur l'année.

Nom de l'établissement : Collège Aux Quatre Vents - LANMEUR

BUDGET PREVISIONNEL (présenté de manière équilibrée)

DEPENSES		RECETTES	
Coût du ou des professionnels		Etablissement (fonds propres)	500
● Rémunération	500		
Taux horaire	Collectivités territoriales :	
● Frais annexes	● Conseil Départemental	500
Frais de fonctionnement	● Commune – Intercommunalité
Petit matériel	500	Autres (à préciser)
Transport des élèves
Entrées
Autres (à préciser)		
		
TOTAL recettes	1000	TOTAL dépenses	1000

Nombre d'HSE souhaitées :

Fait à : Lanmeur le : 23/09/2016

Signature du chef d'établissement et cachet :
La Principale

Marie FACCENDA



A retourner à l'attention de Mme Chaouachi - D.S.D.E.N. - 1 bd du Finistère - CS45033 - 29558
QUIMPER Cedex 9

Courriel : ce.cpc-pac29@ac-rennes.fr

Impérativement pour le VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016

Cadre réservé à l'administration (D.S.D.E.N.)

Validation du projet	Réserves
----------------------	----------



ATELIERS ARTISTIQUES
Second degré public
Année scolaire 2016-2017

Réf. Note de service N° 2001-103 du 11.05 2001

Nom et adresse de l'établissement : COLLEGE AUX QUATRE VENTS
LANMEUR.....

N° d'identification : 029 007U..... **Tél : 0298675043.....**

Dispositif de référence :

Reconduction

Création

(indiquez le nombre d'années de pérennité du projet :)

Domaine :

- plastiques arts du goût musique
- architecture cinéma danse patrimoine
- arts appliqués cirque littérature poésie paysage
- photographie théâtre domaines croisés

Intitulé du projet : ATELIER DE PRATIQUES ARTISTIQUES

Enseignant responsable du projet en 2016-2017 : Mme Brigitte Larvor.....

NOMBRE D'ELEVES concernés : ...20..... **NIVEAU(X) concerné(s) : tous niveaux**

Intervenant(s) :

Nom-Prénom des intervenants (préciser si enseignant ou intervenant extérieur)	Nombre d'heures d'intervention (par semaine, par trimestre : à préciser)	Artiste* : qualité (professionnel , dumiste, indépendant)	Structure de rattachement (voir liste ci-jointe)
		Enseignant** : discipline à mentionner	
Ricardo Cavallo intervenant extérieur- artiste peintre commune de proximité	5 séances d'une heure		Maison des artistes
Brrigitte Larvor	1 heure par	Arts plastiques	

enseignante	semaine		

Nom de l'établissement :

Descriptif du Projet :

Objectifs et lien avec le projet d'établissement :

Axe B : ouverture : ouverture sur son environnement culturel par la mise en œuvres d'ateliers artistiques avec des artistes locaux.
 Mise en œuvre d'espaces d'innovation pédagogique et d'engagement artistique.
 Diversifier les modes de rencontre avec les arts

Contenus

-en lien avec les artistes locaux et les expositions du Musée de Morlaix
 - en janvier, travail avec Ricardo Cavallo sur 5 séances , artiste de Saint Jean du Doigt qui travaille sur la représentation de la ville de Morlaix
 -abonnement au Musée de Morlaix pour 3 à 4 sorties sur l'année pour y découvrir les expositions.

Déroulement (indiquez précisément le calendrier, l'organisation pédagogique, la place et le rôle des intervenants) :

À partir de la rentrée de Toussaint, 1heure d'atelier par semaine au collège encadré par Mme Larvor le jeudi de 12h50 à 13h50.
 Plusieurs thématiques avec à l'issue de chacune une production des élèves.

Intervention des enseignants (à remplir en cas de demande d'HSE) :

Jour(s) d'atelier dans la semaine et/ou activité(s) nécessitant une rémunération en HSE	Nombre d'HSE hebdomadaire(s)	Nombre total d'HSE (à reporter p. 3)
Mme Larvor		Financement sur heure poste

Réalisation, restitution, inscription dans le parcours de l'élève :

-expositions régulières des travaux réalisés par les élèves dans la galerie prévue à cet effet dans l'établissement-vernissage
 -articles et photographies sur le site du collège
 -reportages réguliers avec les reporters du journal numérique du collège (Madmaz)

Evaluation prévue (Indiquez - notamment - les critères pour la validation du socle commun de connaissances) :

Inscription des compétences acquises et développées dans le livret de l'élève tant au niveau des qualités artistiques développées que dans l'esprit d'initiative et l'engagement.

Nom de l'établissement :

BUDGET PREVISIONNEL (présenté de manière équilibrée)

DEPENSES	RECETTES
Coût du ou des professionnels	Établissement (fonds propres)500.....
● Rémunération250	
Taux horaire50E /H.....	Collectivités territoriales :
● Frais annexes	● Conseil Départemental500.....
Frais de fonctionnement	● Commune – Intercommunalité
Petit matériel300.....	Autres (à préciser)
Transport des élèves400.....
Entrées50.....	
Autres (à préciser)	
.....	
TOTAL dépenses1000.....	TOTAL recettes1000.....

Nombre d'HSE souhaitées :

Fait à : Lanmeur

le : 23/09/2016

Signature du chef d'établissement et cachet :



A retourner à l'attention de Mme Chaouachi - D.S.D.E.N. - 1 bd du Finistère - CS45033 - 29558 QUIMPER Cedex 9
Courriel : ce.cpc-pac29@ac-rennes.fr

Impérativement pour le VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016

Cadre réservé à l'administration (D.S.D.E.N.)

Validation du projet	Réserves
favorable <input type="checkbox"/>	
défavorable <input type="checkbox"/>	
sous réserve : <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	

LES PROFESSEURS D'E.P.S
COLLEGE AUX QUATRE VENTS
LANMEUR

LANMEUR, LE 16/11/16

a M^{ME} FACCONDA MARIE
PRESIDENTE
C. A

Madame,

Veuillez trouver ci-dessous les questions
diverses que les professeurs d'E.P.S souhaiteraient
voir abordées lors du CA du 22/11/16

① A L'ATTENTION DES REPRESENTANTS DE LA MAIRIE

M. LE SCOR, Architecte, a été choisi pour la
renovation de la salle omnisports de Lanmeur.

Cela signifie-t-il qu'un projet initial de
renovation de la salle existe déjà ?

Si oui pourquoi les professeurs d'E.P.S
n'ont-ils pas été consultés ?

Si non, quand prévoyez-vous cette
consultation, et sous quelle forme ?

② A L'ATTENTION DES REPRESENTANTS DU C.A. 29

Compte tenu de la durée des travaux
les professeurs espèrent disposer de structures de
substitution et de moyen de transport pour y
accéder.

Qui prendra en charge cette organisation
matérielle et son financement ?

Bien cordialement

Reçu le 16/11/2016

M. Facconda



